

VEX

L'opposant au projet d'école fait recours auprès du Tribunal fédéral



L'opposant à l'école de Vex a fait recours à l'autorisation de construire auprès du Tribunal fédéral. DASSELBORNE / A

Nouvelle étape dans la procédure judiciaire qui oppose la commune de Vex et un voisin direct au projet du nouveau centre scolaire. Ce dernier a fait recours à l'autorisation de construire délivrée par le Tribunal cantonal en juillet dernier.

Contacté, l'opposant dit défendre ses intérêts personnels et rejeter un projet qu'il estime inadapté aux besoins de la commune. «Trop petit, ce projet est une aberration que devront supporter les cinq prochaines générations.»

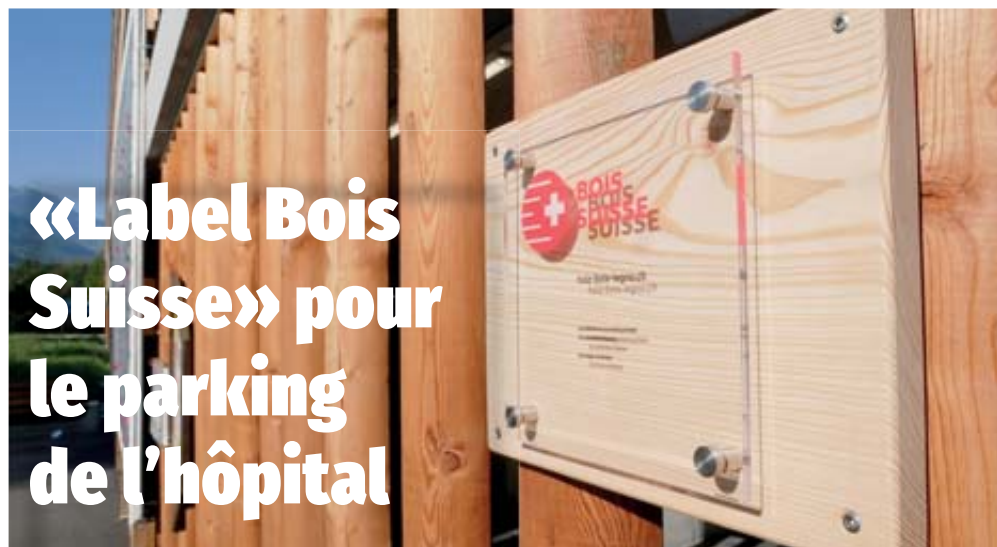
«Projet inadéquat et trop cher»

Celui qui possède une résidence à proximité directe de l'école pense qu'un autre terrain, que la commune avait exproprié, aurait été plus adéquat et moins cher. «Le projet, tel qu'il est, est une vengeance pure et simple du président», estime l'opposant. Danny Défago, président de la Commune, n'a pas été surpris à l'annonce du recours. «L'opposant s'est engagé à faire perdre le plus de temps possible à la Commune», justifie ce dernier. Quant au terrain

mentionné, il doit selon lui rester vacant puisqu'il abrite une place de jeu fréquentée et qu'il est le seul endroit de la commune capable d'accueillir une tente de réception.

De nouveau au point mort

Imaginé en 2014, validé par l'Assemblée primaire l'année suivante, le projet de la nouvelle école est désormais en mains du Tribunal fédéral. Selon l'avocat de la Commune de Vex, une décision pourrait tomber d'ici février prochain.



«Label Bois Suisse» pour le parking de l'hôpital

Le panneau certifiant la remise du «Label Bois Suisse» est désormais exposé à même la façade du parking couvert de l'Hôpital de Sion. JOAKIM FAISS - HÔPITAL DU VALAIS

SION L'Hôpital de Sion vient de dérocher une belle distinction sous la forme du «Label Bois Suisse» décerné pour la construction du parking couvert. Créé par Lignum pour l'économie suisse du bois, ce label se veut «le garant de l'origine indigène du bois, d'une gestion durable des forêts, d'un suivi de la qualité tout au long de la chaîne de transformation, du maintien de places de travail régionales et de la réduction des distances de transport.»

Le bois du cône de Thyon compétitif

«Nous tâchons, malgré le cadre contraignant des marchés publics, de favoriser à qualité identique les produits de proximité», a rappelé le chef des projets stratégiques de l'Hôpital du Valais, à

l'occasion de la remise officielle de ce label. Une cérémonie qui a aussi permis à Olivier Bourdin, responsable du triage forestier du Cône de Thyon, de rappeler «que la production de bois indigène de qualité peut être compétitive pour des réalisations aussi importantes que ce parking». La façade du parking ayant été entièrement réalisée en mélèze de Nendaz, du Val d'Hérens, du Vallon de Réchy et fourni par ledit consortium de triage.

Parking occupé aux deux tiers

Les six étages du parking accueillent les voitures du personnel, des patients et des visiteurs depuis le 1er septembre 2019. «Nous ne rencontrons plus de problème d'accessibilité sur le site de Sion», se plaît à relever

Pascal Bruchez. «Sur les 1138 places disponibles dans le parking couvert, les deux tiers sont régulièrement occupés durant les jours ouvrables.»

Un nouveau parking extérieur a par ailleurs été aménagé durant l'été sur le site de Sion. Ouvert au public, il dispose d'emplacements réservés pour les patients en traitement de dialyse, de chimiothérapie, de radiothérapie ou en chaise roulante, ainsi que de trois zones de dépose-minute.

Enfin, pour répondre à la demande croissante des amateurs de deux-roues, une cinquantaine de places moto ont été aménagées au rez-de-chaussée du parking couvert, ce qui a permis de dégager des emplacements existants pour les vélos», explique Pascal Bruchez. **PG**

Le ciel s'est bien dégagé pour le personnel et les résidents de la Parenthèse. DR



La Parenthèse s'offre un avenir sans nuage

HANDICAP La Parenthèse – l'association qui accueille et prend en charge des personnes polyhandicapées du côté de Saint-Gingolph – a décidé de se rapprocher de Cerebral Valais.

PAR PASCAL. GUEx@LENOUVELLISTE.CH

La Parenthèse vivra bel et bien une 17e année d'activités. «Et même plein d'autres par la suite, j'espère», rajoute la présidente sortante Véronique Diab-Vuadens. Au terme d'une assemblée extraordinaire sans histoires qui avait attiré une quarantaine de personnes à Saint-Gingolph, l'association qui œuvre en faveur des polyhandicapés et de leurs familles s'est donc offert un avenir plus radieux. «Il passe par un rapprochement avec notre grande sœur, Cerebral Valais.»

Un comité transitoire

Plusieurs membres du comité de cette association faitière réunissant des parents d'enfants IMC avaient d'ailleurs effectué le déplacement du bout du lac en cette fin de semaine, comme pour manifester leur soutien à ce projet de rapprochement conduit par Simon Darioli, l'ancien chef du Service de l'action sociale du Canton du Valais. «Cette évolution vers une professionnalisation de la structure était devenue inéluctable.»

Concrètement, les contours de la convention qui liera officiellement La Parenthèse à Cerebral Valais doivent encore être affinés avant que le texte ne soit soumis aux assemblées générales des deux entités. «Celle de La Parenthèse aura lieu en janvier 2021 et sera conduite par Patrick Coquoz, fraîchement élu à la présidence et qui a pris la tête d'un comité transitoire qui cherche encore des membres», précise

Véronique Diab-Vuadens, qui avait elle-même succédé au premier président de l'association, Michel Beytrison.

Bientôt reconnue par l'OFAS?

L'appel au secours et le cri du cœur lancés cet été ont donc été entendus. Le comité actuel de La Parenthèse avait en effet profité de l'assemblée générale ordinaire de l'association pour tirer la sonnette d'alarme. «Avec les départs à la retraite successifs des deux fondatrices Mireille May et Bernadette Visinand, La Parenthèse s'est retrouvée confrontée à de grosses difficultés organisationnelles. Auxquelles se sont ajoutés des soucis financiers.» Il était devenu impossible à ce groupement de bénévoles de couvrir un budget annuel proche des 300 000 francs malgré le soutien de sponsors fidèles comme La Loterie romande. «En rejoignant le giron de Cerebral Valais, La Parenthèse espère non seulement obtenir une reconnaissance de l'OFAS d'ici deux à trois ans, mais elle va aussi pouvoir élargir l'offre faite aux polyhandicapés valaisans. Mais sans renier son ADN et sa volonté de privilégier un accueil familial», précise la présidente sortante. La jauge devrait ainsi rester posée sur un accueil de trois à quatre résidents à la fois pour un total de nuitées inférieur à 600 par année. «L'idée est de continuer à proposer des vacances familiales aux personnes polyhandicapées, enfants et adultes. Comme un complément aux institutions et une bouffée d'oxygène aux familles.»

PUBLICITÉ

Je vote oui afin de sauvegarder l'environnement.

Duay Marie-Bertrande
Responsable valaisanne des femmes UDC romandes

Une loi prévoyante pour la chasse
oui-loi-sur-la-chasse.ch